

## édito

### **Un Briques au format Olympique et Paralympique !**

Au sommaire de ce 30ème numéro :

**PLUS VITE** Les innovations en matière de pharmacie clinique

**PLUS HAUT** la belle performance de la campagne de vaccination en collèges contre le papillomavirus

**PLUS FORT** les projets pour améliorer la qualité de vie au travail en secteur médico-social

**ENSEMBLE** nous sommes le RREVA  
**Bonne lecture !**

Les rédac-Chefs

## Secteur médico-social et Qualité de Vie et des Conditions de Travail : Soyez prêt !

Le nombre de journées d'arrêt de travail du secteur médico-social, du fait d'accidents de travail ou de maladies professionnelles (AT-MP), est trois fois supérieur à la moyenne constatée pour l'ensemble des secteurs d'activité en France. La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et la lutte contre la sinistralité sont des priorités permettant de garantir un accompagnement optimum des usagers. Favoriser les conditions de travail et porter une attention particulière à la bienveillance des professionnels sont des enjeux essentiels pour pallier les problématiques d'attractivité du secteur.

Dans ce cadre, l'ARS Nouvelle-Aquitaine va lancer 2 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) :

### **1. QVCT/TMS « Prévention de l'usure professionnelle, de la santé mentale et réduction de la sinistralité » à l'attention des EHPAD de la région.**

Compte tenu de leur forte sinistralité, les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) ainsi que les risques psychosociaux (RPS) du personnel soignant représentent un enjeu de prévention

majeur.

L'objectif est donc de prodiguer des soins de qualité avec un fonctionnement optimal au sein de ces établissements à travers une/des aides pour la prévention des risques :

- Achat de matériels/petits équipements en lien avec les conditions de travail permettant de réduire les TMS (achat de rails, moteurs (avec priorisation moteurs fixes décrochables), chariots, chaises de douche électriques, etc.) ;
- Formations pour utilisation du matériel ;
- Formations sur la prévention des accidents du travail/TMS/RPS-santé mentale ;
- Organisation de rencontres interprofessionnelles sur ces thématiques (TMS/santé mentale) ;
- Groupes de paroles/ateliers sur la thématique de la santé mentale ;
- Etc.

## 2. Financement d'actions QVCT à l'attention des ESMS SSIAD, SPASAD et établissements du handicap de la région.

- Développer les collectifs de travail avec la mise en place de groupes de paroles/groupes d'analyse des pratiques, etc. ;
- Soutien et coaching des cadres et des managers ;
- Formations spécifiques aux personnels : réflexion « éthique », formation sur la santé mentale des professionnels ;
- Lutte contre les TMS : achat de matériels/petits équipements en lien avec les conditions de travail permettant de réduire les TMS ; formations pour utilisation du matériel ; formation prévention Accident du Travail/TMS/RPS-Santé mentale.
- Développement durable/transition écologique : formations aux enjeux environnementaux ; aide aux mobilités durables, etc. ;
- Etc.

Clémence DARTOIS (ARS NA – Pôle efficience)

## Le RéPIAS devient le RéPIA



Le Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins élargit son périmètre d'action pour la période 2023-2028 et inclut désormais officiellement le grand public dans son programme. De plus, la lutte contre l'antibiorésistance est mise en avant dans ce nouveau quinquennat avec l'intégration de la promotion du bon usage des antibiotiques dans les missions SPARES, PRIMO et MATIS. A cet effet, l'identité du réseau se transforme, et le RéPIas devient le RéPIA : le « Réseau de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance ».

L'équipe du réseau s'agrandit, pour intégrer au sein des missions nationales de nouveaux acteurs tels que les centres régionaux en antibiothérapie (CRAtb).

- **La mission PRIMO** est ainsi portée par le CPias Pays de la Loire, le CPias Auvergne-Rhône-Alpes, le CRAtb Pays de la Loire et le CRAtb Normandie.
- **La mission SPARES** est portée par le CPias Grand-Est, le CPias Nouvelle-Aquitaine, le CRAtb Grand-Est et le CRAtb Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **La mission MATIS** est portée par le CPias Nouvelle-Aquitaine et le CPias Îles de Guadeloupe et intègre dans l'équipe un duo d'infectiologues.
- **La mission SPIADI** reste portée par le CPias Centre Val de Loire et **la mission SPICMI** est portée par le CPias Île de France.

Le site reste par contre le même : [www.preventioninfection.fr](http://www.preventioninfection.fr)

Dr Anne-Gaelle VENIER (CPIAS NA)

## Promotion des activités de pharmacie clinique en Nouvelle-Aquitaine, un levier d'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients dans le parcours de soins

La Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) définit la Pharmacie Clinique comme « une discipline de santé centrée sur le patient dont l'exercice a pour objectif d'optimiser la prise en charge thérapeutique, à chaque étape du parcours de soins. Pour cela, les actes de pharmacie clinique contribuent à la sécurisation, la pertinence et à l'efficience du recours aux produits de santé. Le pharmacien exerce en collaboration avec les autres professionnels impliqués, le patient et ses aidants ».

Elle a ainsi réalisé en 2022, les recommandations de bonnes pratiques de pharmacie clinique<sup>1</sup>.

La Nouvelle-Aquitaine est mobilisée pour promouvoir les activités de pharmacie clinique et renforcer le lien ville/hôpital en lien avec les priorités régionales du plan d'actions pluriannuel régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS) piloté par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

En deux ans (2022/2023), ce sont plus de 28 sessions de formations<sup>2</sup> pluriprofessionnelles qui ont été organisées par l'OMEDIT soit plus de 700 professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, préparateurs en pharmacie, cadre de santé) formés. L'objectif de ces formations est de promouvoir le bon usage des médicaments, la pertinence et l'optimisation des prescriptions et de favoriser la transmission d'informations entre les professionnels de santé et la ville et l'hôpital notamment sur les thématiques suivantes

- Mise en œuvre et déploiement de la conciliation médicamenteuse dans une logique de parcours
- Pertinence des prescriptions chez la personne âgée
- Bon usage des antibiotiques

L'ARS en lien avec l'OMEDIT a renouvelé l'appel à projet régional initié dès 2017 sur la thématique prévention de l'iatrogénie médicamenteuse, permettant d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre des activités de pharmacie clinique dans différents domaines (onco-hématologie, santé mentale, gériatrie notamment).



Un des projets sélectionnés, développé par l'Institut Bergonié et déployé au niveau régional en lien avec les 3 CHU (Bordeaux, Poitiers, Limoges) et le GH de La Rochelle, et en partenariat avec l'URPS Pharmacien et les sociétés savantes SFPC et SFPO, nommé « oncofficine<sup>3</sup> », consiste notamment à renforcer les compétences des pharmaciens d'officine et consolider leur rôle lors de la dispensation des traitements anticancéreux oraux.

Ces actions ont pour objectif d'améliorer l'observance, de faciliter la gestion des effets indésirables et d'améliorer la coordination entre les professionnels de santé hospitaliers et de ville. Un site internet en cours de construction, permettra de regrouper l'ensemble des informations utiles lors de la dispensation de ces thérapeutiques et d'accéder à 4 modules :

- 1/ autotest des connaissances,
- 2/ interview et témoignages,
- 3/ module de simulation « Je joue le jeu » : patient au comptoir d'officine
- 4/ quiz d'évaluation délivrant une attestation de réussite aux pharmaciens

A noter, afin de valoriser ces activités de pharmacie clinique en établissements de santé, une nouvelle unité d'œuvre de Pharmacie « UO Pharma<sup>4</sup> », a été créée par l'ATIH permettant de recenser l'ensemble des activités en lien avec le décret PUI et au regard des RH dédiées.

Tous les acteurs s'engagent à accompagner les professionnels et renforcer le lien ville/hôpital en région Nouvelle-Aquitaine.

<sup>1</sup> <https://sfpc.eu/wp-content/uploads/2022/03/Bonnes-Pratiques-de-pharmacie-Clinique-2022.pdf>

<sup>2</sup> Inscriptions formation OMEDIT NAGG <https://www.omedit-nag.fr/formations-evenements/formations>

<sup>3</sup> Site oncofficine.fr [Je joue le jeu - Oncofficine](https://oncofficine.fr)

<sup>4</sup> <https://www.atih.sante.fr/unite-d-oeuvre-pharmacie>

## CCECQA : rétrospective sur 2023 et perspectives 2024

La feuille de route nationale « Améliorer la sécurité des patients et des résidents » accorde une attention particulière à la sous déclaration des EIGS dans son axe 2 et à l'amélioration de la capitalisation des retours d'expérience dans son axe 3. Les SRA ont ainsi pour objectif de renforcer leur rôle auprès des équipes afin d'accompagner vers plus de signalements et d'analyses des causes.

**La mission EIGS du CCECQA** intervient sur un nombre croissant de demandes et fait évoluer son soutien en faveur de l'autonomisation des professionnels. Elle agit désormais en priorité sur les ESMS (pour lesquels les demandes sont de plus en plus fréquentes, notamment les EHPAD) et soins primaires, les établissements sanitaires dont c'est la 1ère demande d'accompagnement et les transferts Inter Etablissements complexes. Le CCECQA a également adapté son offre de formation, dont bénéficient les professionnels de la région dans le cadre du CPOM, à ces nouvelles priorités.

L'ambition de la mission EIGS, et plus généralement du CCECQA, est d'aider les équipes à développer une culture de sécurité globale, d'aller au-delà de l'aide à la déclaration et de l'AAC à leurs côtés.

En 2023 la mission EIGS a ainsi apporté un aide méthodologique à la réalisation par les équipes de 42 AAC d'EIGS (27 en lien avec le MCO, 7 en lien avec la santé mentale, 6 concernant des EHPAD et 2 concernant le secteur SSR-HAD). La thématique des TIE reste la plus importante puisqu'elle est impliquée dans 17 AAC sur les 42.

Le CCECQA a régulièrement été mobilisé pour **la préparation et/ou le suivi de certification HAS des établissements sanitaires**. Ressources de la FORAP, réseau de professionnels référents, le CCECQA s'associe à ses partenaires afin de proposer un accompagnement ciblé au sein des services.

*Toute l'activité du CCECQA est à retrouver dans le rapport d'activité 2023 paru le 31 mars 2024, disponible en ligne sur le site internet [www.ccecqa.fr](http://www.ccecqa.fr)*

Le CCECQA s'est également mobilisé dans le cadre de **la campagne inter SRA eFORAP 2023-2024 « Regards croisés sur la Bienveillance »**, réalisée à partir du questionnaire de Qualirel Santé. Cette campagne a permis de solliciter les patients et les équipes et d'ouvrir les échanges sur le thème de la Bienveillance.

Suite à la mobilisation de 5272 répondants, l'heure est désormais au traitement des données recueillies puis à l'analyse des résultats de chaque établissement participant de notre région. Le CCECQA donne donc rendez-vous pour un webinaire de restitution le mercredi 9 octobre 2024 de 10h à 12h pour dresser un état des lieux de la Bienveillance dans les structures néo aquitaines.

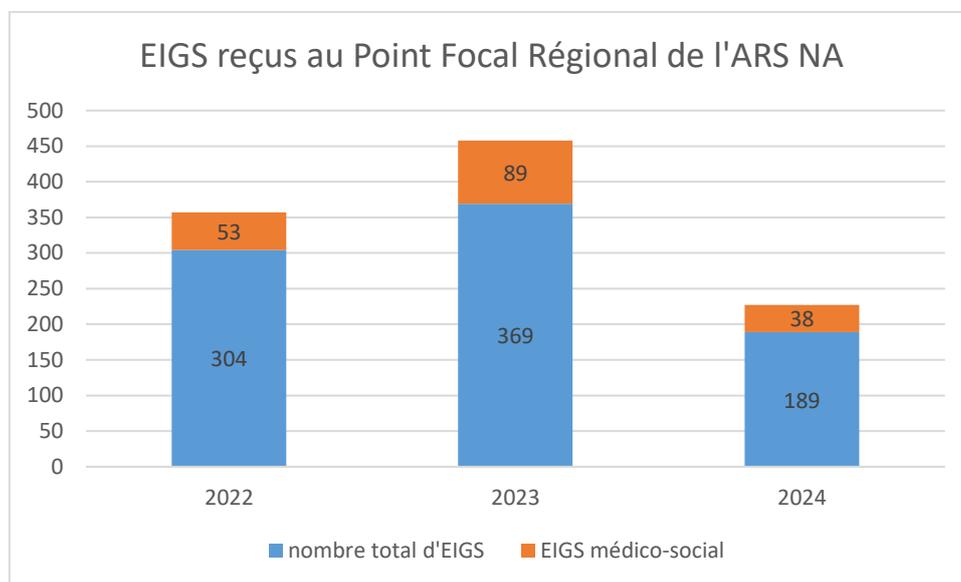
*Au-delà de cette campagne d'évaluation, le CCECQA a investi plus largement la thématique de la bienveillance, en proposant des formations et des ateliers, à destination des secteurs sanitaire et médico-social. ([www.ccecqa.fr](http://www.ccecqa.fr))*



AGISSONS POUR DEMAIN

Anne TARABORRELLI (CCECQA)

## EIGS en secteur médico-social : focus en Nouvelle-Aquitaine



La déclaration des EIGS est une obligation réglementaire pour les professionnels de santé aussi bien dans le secteur sanitaire que médico-social. Il s'agit d'un événement indésirable grave associé à un soin ayant pour conséquence le décès, la mise en jeu du pronostic vital ou bien un déficit fonctionnel permanent pour le patient.

Les données 2022 et 2023 regroupent les 12 mois de l'année tandis que les données 2024 présentées correspondent aux 5 premiers mois de l'année 2024. De façon globale on observe que la culture de sécurité se développe petit à petit dans les ESMS :

- En 2022 : l'ARS a été destinataire de 304 EIGS dont 53 issus du secteur médico-social (17.4%)
- En 2023 : l'ARS a été destinataire de 369 EIGS dont 89 issus du secteur médico-social (24.1%)
- En 2024 : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai l'ARS a d'ores et déjà reçue 189 EIGS dont 38 issus du secteur médico-social (20.1%).

Même si la majorité des EIGS sont déclarés par les ES, la culture positive et non punitive du signalement commence à pénétrer dans le médico-social et c'est une bonne chose. N'oublions pas que l'objectif de cette démarche est de rechercher et d'identifier les causes et non les responsables afin que les incidents ne se reproduisent pas.

En ESMS les natures d'EIGS qui ressortent le plus sont : le risque suicidaire (TS et suicide), les chutes, les fausses routes ainsi que les erreurs dans la prise en charge médicamenteuse. Depuis plus d'un an les pertes de chances relatives à un défaut de prise en charge (lien ESMS/ES) sont à l'origine de plus en plus d'EIGS.

*Dr Robin LE BARREAU et Dr Annie BURBAUD (ARS NA – Pôle veille et sécurité Sanitaire)*

## Vaccination HPV en collèges : retour sur la campagne 2023/2024 en NA !

Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre les papillomavirus 2023-24, chaque centre de vaccination est responsable de la vaccination des collèges de son territoire et organise, à raison de deux passages par année scolaire (1<sup>er</sup> trimestre et 3<sup>ème</sup> trimestre) des séances de vaccination gratuite. Les équipes mobiles se rendent dans les collèges afin de réaliser les deux doses du schéma vaccinal entre 5 et 13 mois minimum d'intervalle.

En Nouvelle-Aquitaine 528 d'établissements ont participé à la campagne dont :

- **23 privés** (sur 142, 119 se sont désistés à la suite de l'événement survenu en pays de Loire, 1 184 élèves auraient dû être vaccinés et ne l'ont pas été à cause du désistement de leur établissement de la campagne. Cela représente 12% de l'effectif des collèges),
- **501 publics** (dont 38 en Charente qui font une démarche papier)
- et **4 EREA** (établissements régionaux d'enseignement adapté).

12 329 enfants (5 743 filles et 6 586 garçons) ont été vaccinés dans les collèges au cours du 1er trimestre de la campagne organisée en Nouvelle-Aquitaine. La majorité des injections étaient des premières doses (11 747).

La part d'enfants vaccinés lors du troisième trimestre dans les établissements participant la campagne s'élève à 16% de l'effectif (de 59 163 élèves), avec 9 552 vaccinations réalisées.

9 063 des vaccinations réalisées lors de cette campagne de 3ème trimestre sont des deuxièmes doses, soit 77% des 11 747 premières doses effectuées cet automne.

La campagne est reconduite à la rentrée 2024-25 sous des modalités semblables (dématérialisation des autorisations parentales, 2 passages/an, outils pédagogiques à dispositions, appui d'une campagne de communication).

*Dr Céline VALADEAU (OMEDIT NAGG) et Nelly DURIX (ARS NA – Marketing social)*

## Brèves !!

**Veille et sécurité sanitaire** : un 1<sup>er</sup> semestre 2024 très dense en NA !

- **Coqueluche** : nous observons une forte circulation de la coqueluche en France et en Europe. Depuis le début de l'année plus de 182 signalements ont été réalisés auprès de l'ARS bien qu'il ne s'agisse pas d'une maladie à déclaration obligatoire. N'hésitez pas à consulter notre site internet : [recrudescence coqueluche](#)
- **Rougeole** : plusieurs cas de rougeole ont été signalés. Restons collectivement vigilants.
- **Arboviroses** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 plus de 400 cas de dengue ont été signalés à l'ARS NA. A date ils sont tous importés. Sur la même période l'an passé 41 cas ont été rapportés.
- **IIM** : 29 cas d'IIM rapportés à date contre 24 l'an passé dans un contexte de tension d'approvisionnement en Rifampicine.
- **COVID** : Alors que le SARS-CoV-2 circulait à bas bruit ces derniers mois, une nouvelle hausse des suspicions de Covid-19 est observée depuis mi-mai 2024 dans la région, comme au niveau national. Néanmoins le niveau d'activité reste modéré dans les associations SOS Médecins et faible aux urgences.

**Les 13èmes ateliers de pharmacodépendance et d'addictovigilance** se tiendront les 18 et 19 novembre au Casino Municipal de Biarritz. N'hésitez pas à consulter le programme en cliquant ici : [programme](#)

**La journée régionale en identitovigilance** se tiendra le 26 novembre en distanciel.

**La journée régionale OMEDIT** se tiendra le jeudi 21 novembre à l'institut des métiers de la santé à Pessac. ([inscription](#))

***Nous sommes prêts pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques cet été !***

Merci de signaler immédiatement au point focal de l'ARS tout évènement inhabituel (notamment infectieux) et tout évènement épidémique débutant au **0 809 400 004** ou par mail sur [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr)



Professionnels ou usagers, vous pouvez : contacter l'équipe éditoriale pour adresser vos commentaires et vos propositions de contributions au bulletin : [ars-na-cvags@ars.sante.fr](mailto:ars-na-cvags@ars.sante.fr) ; suivre l'actualité du bulletin et de ses followers sur Twitter : [@BriquesJournal](#) ; vous inscrire ici pour recevoir les prochains avis de parution de Briques et/ou de Mires ; rester informés en consultant la page « actualités » du site [reva-na.fr](http://reva-na.fr).